



## Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil d'établissement  
tenue le 16 mai 2023, à 18 h 30

PRÉSENT	ABSENT	
---------	--------	--

X		<b>Mme Annie Girard</b> , membre parent
X		<b>M. Philippe Roux</b> , membre parent
	X	<b>Mme Mylène Brassard</b> , membre parent
X		<b>Mme Sylvie Lefebvre</b> , membre parent
X		<b>M. Marc Lavoie</b> , membre parent
X		<b>Mme Valérie Duclos</b> , membre parent
		<b>Mme Scalabrini</b> , membre parent substitut
X		<b>Mme Valérie Juby</b> , représentante du personnel de soutien
X		<b>Mme Brigitte Couture</b> , représentante du service de garde
X		<b>M. Pierre-Marc Savard</b> , représentant du personnel enseignant
X		<b>M. Mario Schinck</b> , représentant du personnel enseignant
X		<b>Mme Mélanie Lacroix</b> , représentante du personnel enseignant
X		<b>M. Joël Gilbert</b> , directeur

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h35.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été proposé par Monsieur Marc Lavoie et appuyé par Madame Sylvie Lefebvre d'adopter l'ordre du jour du 16 mai 2023 avec l'ajout du point *La Cantine pour tous*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 20 MARS 2023.

SUIVI : TRAVAUX MAJEURS À L'ÉCOLE (mars à octobre 2023)

Monsieur Joël Gilbert nous fait un compte-rendu de l'état de la situation au niveau des travaux à l'école. Tout se passe dans les délais prévus et il informe que d'autres travaux seront réalisés au niveau de quelques classes.

Il a été proposé par Monsieur Pierre-Marc Savard et appuyé par Madame Mélanie Lacroix d'adopter le procès-verbal du 20 mars 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CÉ-22/23-29**

**CÉ-22/23-30**



#### 4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question.

#### 5. CODE DE VIE 2023-2024

Monsieur Joël Gilbert présente les modifications qui ont fait l'objet d'un consensus au niveau de l'équipe-école pour une application en 2023-2024. Il y a un changement au niveau de la règle universelle #1 ainsi qu'un ajout au niveau de la règle sur les objets personnels (plus précisément au niveau du téléphone portable et autres outils technos qui permet de prendre des photos/vidéos).

Il a été proposé par Madame Brigitte Couture et appuyé par Madame Philippe Roux d'approuver les modifications au code de vie pour une entrée en vigueur en août 2023.

**CÉ-22/23-31**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#### 6. DATE PHOTOS SCOLAIRES 2023-2024

Monsieur Joël Gilbert informe les membres du conseil que la prise des photos scolaires se fera le mardi 5 septembre 2023.

#### 7. UTILISATION DES AGENDAS 2023-2024

La direction informe le conseil d'établissement qu'après consultation de l'équipe-école, seulement les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles utiliseront l'agenda scolaire. Pour les autres cycles, il y aura un outil maison plus adapté. Il y aura donc des frais chargés aux parents, mais au regard de la reprographie. **Dossier à suivre en juin.**

#### 8. SORTIES ÉDUCATIVES

La direction présente les différentes sorties éducatives prévues d'ici la fin de l'année. Il a été proposé par Monsieur Mario Schinck et appuyé par Madame Valérie Duclos d'approuver les sorties éducatives des groupes 501,401,341, préscolaire, 1<sup>er</sup> cycle, classe CSP et les classes de santé plein-air.

**CÉ-22/23-32**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9. RENCONTRE DE JUIN

La rencontre de juin aura lieu à l'École Sainte-Marguerite le **lundi 19 juin dès 18h00**. Étant donné que le budget pour le CÉ de 2022-2023 est épuisé, chaque membre du CÉ devra payer le prix de son repas.

**CÉ-22/23-33**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



## **10. LA CANTINE POUR TOUS**

Monsieur Joël Gilbert nous présente l'offre de service de **La Cantine pour tous**. Cet organisme est un OBNL et un réseau d'organismes à vocation sociale qui offrent des services alimentaires à leur communauté.

**CONSIDÉRANT QUE 10 % de la population vivent dans l'insécurité alimentaire.**

**CONSIDÉRANT QUE 64% des élèves de 6<sup>ème</sup> année ne consomment pas assez de fruits et légumes.**

**CONSIDÉRANT QUE des familles de notre école vivent des situations financières particulières.**

Il a été résolu d'accepter cette offre de service par Monsieur Philippe Roux et appuyé par Madame Annie Girard.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## **11. BLOC INFORMATION**

### **11.1 PRÉSIDENTE : CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

Aucune correspondance.

### **11.2 FONDATION DE L'ÉCOLE SAINTE-MARGUERITE**

Aucune réunion depuis le dernier CÉ.

Cependant, Monsieur Mario Schinck nous informe que le CA de la Fondation a autorisé de payer les sorties scolaires de fin d'année de quatre élèves de notre école.

De plus, il nous informe que le Marche-O-Thon a amassé la somme de

### **11.3 SERVICE DE GARDE**

Madame Brigitte Couture nous parle des journées pédagogiques à venir au Service de Garde de notre école. Les inscriptions pour la prochaine année scolaire se déroulent très bien.

### **11.4 PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Mario Schinck nous informe que le Gala de la Reconnaissance aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juin à l'École Secondaire de La Ruche. Il nous parle de sa vente de hotdogs avec ses élèves de 6<sup>ème</sup> année qui a amassé près de 9000\$. Monsieur Pierre-Marc Savard nous parle du Grand Défi Pierre Lavoie. Les élèves de notre école y participent en amassant des cubes énergie. Monsieur Savard nous informe qu'une équipe de cyclistes participant au Grand Défi parraine notre école et nous remettra l'argent amassé.



### **11.5 TES**

**AUCUN POINT.**

### **11.6 DIRECTION**

Monsieur Joël Gilbert nous informe que les roches dans l'aire de jeu seront remplacées par du paillis de cèdre. Il nous parle également de la période des examens du ministère qui va débiter dans les prochaines semaines pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année.

### **12.QUESTIONS DIVERSES**

**AUCUNE QUESTION**

### **13.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il a été proposé par Madame Sylvie Lefebvre et appuyé par Madame Valérie Juby de lever l'assemblée à 20h25.

**CÉ-22/23-34**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

La présidente,

Le directeur,